**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CORRECTION DE LA ROUTE ENTRE GILLY ET MONT-SUR-ROLLE

## Crédit complémentaire pour la sécurité des cyclistes et des piétons

**Le Conseil d'Etat demandera au Grand Conseil un crédit de 800'000 francs, en complément aux 3,8 millions accordés en mai 1990 pour l'aménagement de la route de l'Etraz entre Gilly et Mont-sur-Rolle. Ce complément résulte, pour l'essentiel, de la volonté de l'Etat de favoriser l'usage des deux-roues et d'assurer une meilleure sécurité des piétons.**

Le projet initial de 1990 prévoyait l'aménagement de la chaussée et la réfection des canalisations entre " La Pièce " (Gilly) et " Germagny " (Mont-sur-Rolle). L'enquête publique a suscité des oppositions qui ont bloqué le projet. Puis est apparu le besoin de construire un trottoir sur une partie de la correction prévue, de prévoir des accès au futur quartier " Vers la Pièce " et d'équiper ce tronçon en bandes cyclables, conformément au plan directeur des aménagements pour deux-roues légers.

Le projet initial a donc été modifié par l'adjonction de deux bandes cyclables, un trottoir mixte (piétons et cyclistes) sur une partie du tronçon, une présélection, un élargissement de la chaussée en vue d'une future présélection d'accès au quartier " Vers la Pièce " et un muret de soutènement qui permet de réduire les emprises sur le terrain viticole.

On se souvient qu'une participation financière des communes riveraines avait été sollicitée par l'Etat, mais refusée par les législatifs communaux, à l'exception de celui de Rolle qui se prononcera prochainement sur sa participation. Cette situation a poussé le Service des routes à revoir le projet à la baisse, en diminuant les standards (largeur des voies et des accotements, épaisseur du revêtement bitumineux). Grâce à ces mesures d'économie, le crédit complémentaire a pu être limité à 800'000 francs. Le Grand Conseil se prononcera sur cet objet en février 2000. Le coût total de la

correction sera ainsi de 4'705'000 francs, dont 4,6 millions à la charge de l'Etat et 105'000 francs à la charge de la commune de Rolle. Les travaux pourront commencer sitôt le crédit accordé.

La route de l'Etraz est une artère importante pour le trafic régional et constitue un itinéraire touristique très apprécié dans les beaux vignobles de la Côte. Le tronçon entre Gilly et Mont-sur-Rolle n'a pas été amélioré depuis de nombreuses années. Il est appelé à devenir une pièce maîtresse dans le réseau d'accès et de desserte des deux sites stratégiques composant le pôle de développement économique de Rolle et de Mont-sur-Rolle.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 novembre 1999

M. Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, 021 / 316 70 01 M. Bernard Daucher, chef du Service des routes, 021 / 316 71 30 M. Jean-Bernard Pfander, ingénieur au Service des routes, 021 / 316 70 76 L'exposé des motifs et projet de décr